

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-
SAINT-JEAN
2023-2027

Juin 2023

TABLE DES MATIÈRES

Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027	3
Encadrements légaux	3
Contexte dans lequel évolue le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean	5
Portrait de l'organisation	5
Zones de performances.....	12
Zones de vulnérabilités	15
Enjeux, orientations, objectifs et cibles.....	18
Déclaration des objectifs du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité	22
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration	30

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027

Le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) permet de partager, avec l'ensemble des intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, une vision commune des constats et des défis en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs axés sur la réussite de l'élève. Le plan d'engagement vers la réussite permet ainsi de faire connaître les actions stratégiques que le centre de services scolaire entend poser pour assurer la réussite éducative de tous ses élèves, jeunes et adultes, et les efforts qu'elle fera pour parvenir à réaliser cet objectif.

Le PEVR 2023-2027 est la continuité de celui de 2018-2022. Le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean réaffirme son engagement d'offrir à tous ses élèves des expériences d'apprentissages significatives et stimulantes ainsi que des environnements sains et bienveillants contribuant au bien-être et au développement de tous. Nous nous positionnons fièrement comme organisation apprenante partenaire de notre communauté.

Les engagements que nous prenons dans le cadre du PEVR 2023-2027 sont ancrés dans une analyse approfondie de notre milieu. Nous prenons en compte les besoins de nos élèves, de nos familles et de notre personnel, ainsi que les enjeux socio-économiques de notre territoire. Nous nous appuyons sur nos forces, en nous inspirant des recherches les plus récentes en matière d'éducation et de gestion des organisations.

ENCADREMENTS LÉGAUX

Le plan d'engagement vers la réussite doit respecter les dispositions modifiant la *Loi sur l'instruction publique*.

Par l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque centre de services scolaire approuve, sur proposition du comité d'engagement pour la réussite des élèves, un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations et les objectifs du plan stratégique du Ministère (LIP, article 209.1).

LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

VISION

Imprégné d'une culture de réussite basée sur la collaboration, le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean se veut une organisation apprenante, innovante, dynamique et partenaire de sa communauté. Son personnel compétent et engagé, de concert avec les parents et les partenaires, met tout en œuvre pour assurer la réussite de tous ses élèves. Dans le respect de leurs forces et de leurs capacités, le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean les amène à se développer, à persévérer, à se dépasser pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain et ainsi contribuer à une société plus équitable, plus inclusive et plus durable.

MISSION

- **Organiser** et **offrir** des services éducatifs de qualité auprès des élèves, jeunes et adultes, en vue d'atteindre un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de notre population;
- **Promouvoir** et **valoriser** l'excellence de l'éducation publique;
- **Contribuer** au développement social, culturel et économique de notre région.

Ensemble, nous assurons une formation de qualité pour répondre aux besoins de la population scolaire et à ceux des acteurs socio-économiques en tenant compte des réalités locales et régionales.

Ensemble, nous offrons des expériences d'apprentissage signifiantes et stimulantes afin que tous nos élèves réussissent leur parcours scolaire ou leur projet professionnel.

Ensemble, nous contribuons à forger l'identité du citoyen de demain en accordant une importance primordiale aux compétences du 21^e siècle.

VALEURS

Fondée sur la volonté d'agir pour le bien de tous, la **bienveillance** repose sur la conviction que tous peuvent apprendre, se développer et réussir.

Basée sur l'interdépendance positive des individus, la **collaboration** implique la mise en commun des forces et des intelligences pour atteindre un objectif commun.

Stimulé par le désir de s'accomplir, le **dépassement de soi** suppose de prendre des risques et de s'engager dans un processus d'apprentissage continu.

Motivé par la recherche du bien-être, **le plaisir** favorise un climat positif qui encourage l'engagement.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

PORTAIT DE L'ORGANISATION

CLIENTÈLE

Nous offrons des services à 8 431 élèves inscrits à la formation générale des jeunes, à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle.

- 317 élèves au préscolaire 4 ans;
 - 152 élèves au service Passe-Partout;
 - 152 élèves au préscolaire à temps plein;
 - 13 élèves intégrés en classe multiâge 4-5ans;
- 571 élèves au préscolaire 5 ans;
- 3 381 élèves au primaire;
- 2 772 élèves au secondaire;
- 509 élèves à la formation professionnelle (équivalent temps plein);
- 881 élèves à la formation générale des adultes (équivalent temps plein).

De plus, 3 616 élèves suivent de la formation à distance via les services offerts par la formation générale des adultes.

PERSONNEL

Nous employons plus de 1 285 personnes, ce qui fait du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean l'un des plus importants employeurs de la MRC.

- 696 enseignants¹;
- 459 membres du personnel de soutien technique et manuel²;
- 81 professionnels²;
- 49 cadres et hors cadres².

¹ Total du nombre d'enseignants réguliers, de ceux sur les listes de priorité et de rappel ainsi que de ceux disponibles au bottin de suppléance

² Nombre de postes réguliers

Évolution du nombre d'employés par catégorie de personnel

Catégorie de personnel	2017	2023
Enseignants	590	696 ³
Membres du personnel de soutien technique et manuel	325	459
Professionnels	64	81
Cadres et hors cadres	42	49

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les 27 établissements se répartissent comme suit :

- 20 écoles primaires;
- 4 écoles secondaires;
- 1 centre de formation professionnelle;
- 1 centre de formation générale des adultes;
- 1 centre de service aux entreprises.

LES SERVICES DE GARDE

Des services sont offerts dans les 20 écoles primaires auprès de 2 631 élèves.

TRANSPORT SCOLAIRE

Chaque jour, le centre de services scolaire transporte 4 513 élèves à travers 415 parcours totalisant 6 833 km.

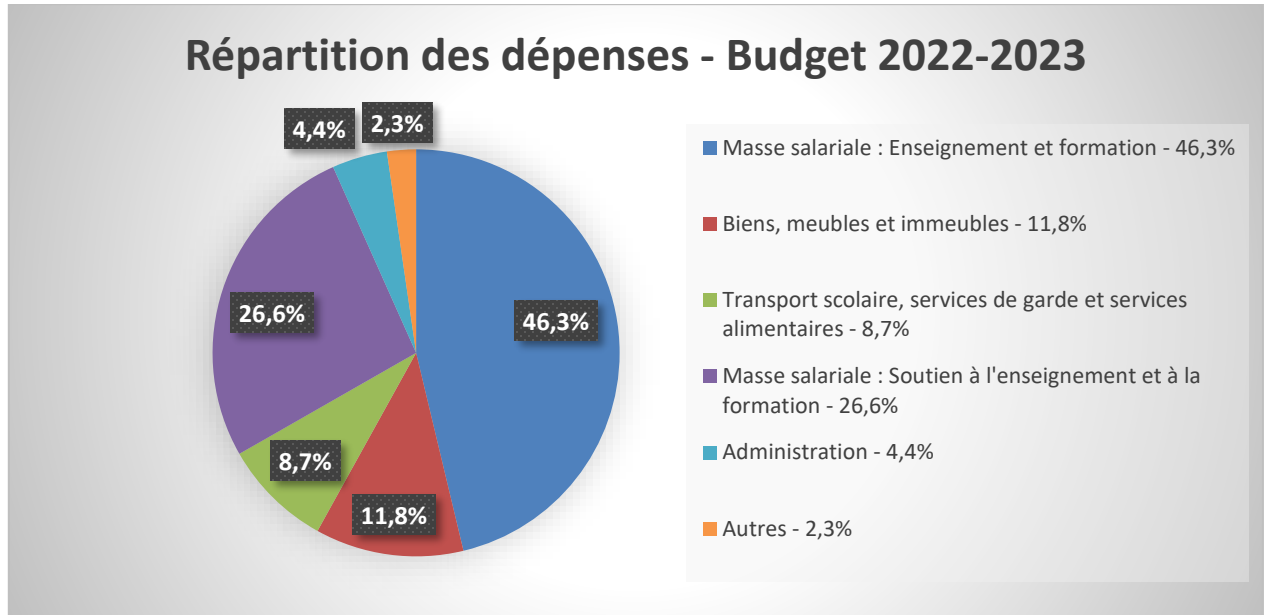
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 15 membres, soit 5 parents d'élèves, 5 membres du personnel et 5 membres de la communauté.

³ Pour 2023, le nombre représente le total du nombre d'enseignants réguliers, de ceux sur les listes de priorité et de rappel ainsi que de ceux disponibles au bottin de suppléance

BUDGET

Le centre de services scolaire gère un budget de 127,5 M \$. De ce montant, moins de 5 % est consacré aux services administratifs.



Évolution de la répartition des dépenses :

	2018	2022
Budget total	98 M	127,5 M
Masse salariale : Enseignement et formation	48,6 %	46,3 %
Masse salariale : Soutien à l'enseignement et à la formation	22,8 %	26,6 %
Biens, meubles et immeubles	12,2 %	11,8 %
Transport scolaire, services de garde et services alimentaires	9,5 %	8,7 %
Administration	4,8 %	4,4 %
Autres	2,5 %	2,3 %

TERRITOIRE ET MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les services éducatifs sont déployés dans 13 des 14 municipalités du territoire⁴ de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, soit : Alma, Lamarche, Sainte-Monique, l'Ascension, Saint-Henri-de-Taillon, Labrecque, Saint-Nazaire, Saint-Gédéon, Saint-Bruno, Hébertville-Station, Hébertville, Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et Desbiens. Le territoire couvert par le Centre de services est de 1 550 km² en territoire municipalisé pour une population totale desservie de 52 465 personnes. Il est situé au centre géographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Démographie

Tandis que quelques municipalités ont connu une forte croissance, près de la moitié des municipalités ont vu leur population décroître entre 2016 et 2021. La population du territoire est vieillissante (24,3 % de la population a 65 ans ou plus⁵) et l'âge moyen est de 45 ans. La MRC fait toujours face à une difficulté préoccupante, soit l'exode des jeunes qui quittent pour poursuivre des études supérieures ou pour d'autres motifs⁶. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est a toutefois enregistré un solde migratoire positif chaque année depuis 2018-2019 pour s'établir à 301 habitants de plus en 2021-2022.

Malgré ces résultats, les perspectives démographiques sont à la baisse. Pour la période de 2021-2041, la variation prévue pour le secteur de la MRC est de -1,8 %. La tendance est la plus marquée dans le groupe d'âge des 20-64 ans avec une baisse prévue de 12,7 %⁷.

Immigration et élèves internationaux

À l'image des faibles taux d'immigration pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean (0,6 % des immigrants ont choisi la région comme terre d'accueil dans les 6 premiers mois de 2021)⁸, la part des immigrants dans la population de la MRC est plutôt faible (0,7 % de la population du territoire du CSSLSJ)⁹.

Toutefois, une augmentation importante des élèves nés à l'extérieur du Canada est remarquée dans les 2 dernières années. Les tableaux qui suivent présentent l'évolution de la clientèle née à l'extérieur du Canada pour les 3 dernières années :

Élèves immigrants ¹⁰			
Ordre d'enseignement	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Primaire	27	36	59
Secondaire	23	26	36
Total	50	62	95

⁴ La municipalité de Saint-Ludger-de-Milot est desservie par le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

⁵ Institut de la statistique du Québec, Population et structure par âge et sexe – Municipalités régionales de comté (MRC)

⁶ Institut de la statistique du Québec, Soldes migratoires avec chacune des régions administratives selon le grand groupe d'âge, MRC du Québec (classées par régions administratives), 2001-2002 à 2021-2022

⁷ Institut de la statistique du Québec, Projections de population – MRC, 2022-07-25

⁸ Institut de la statistique du Québec, Chiffres de l'immigration permanente, 2^e trimestre 2021

⁹ Statistiques Canada, Recensement de la population 2021

¹⁰ Les élèves considérés immigrants sont les élèves nés à l'extérieur du Canada, sauf les enfants adoptés. Il peut donc s'agir d'enfants de travailleurs étrangers ou de parents séjournant au Québec pour y étudier.

De plus, selon l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac, la MRC pourrait recevoir 200 nouveaux arrivants en 2023 et 250 en 2024.

De plus, grâce à un partenariat entre le CSS du Lac-Saint-Jean et le CSS du Pays-des-Bleuets, par l'entité Destination Formation Québec, le recrutement d'élèves étrangers est en pleine expansion en formation professionnelle.

Élèves internationaux			
	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Formation professionnelle	5	50	95

Services d'accueil et francisation

En plus de 35 jeunes bénéficiant de services d'accueil et francisation au secteur jeunes, plus de 127 adultes sont présentement inscrits dans les services de francisation au CSSLSJ¹¹. Pour le secteur de la formation générale des adultes, il s'agit d'une augmentation de près de 300 % depuis deux ans.

Élèves bénéficiant de services de francisation			
Ordre d'enseignement	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Secteur jeunes	25	23	35
Secteur adultes	43	117	230
Total	68	140	265

Parmi les 35 élèves bénéficiant des services d'accueil et de francisation au secteur jeunes se retrouvent plus de 16 élèves autochtones.

Développement économique

Le développement économique de notre territoire est principalement axé sur l'exploitation des ressources naturelles. La structure économique régionale qui en découle a favorisé l'implantation de grandes entreprises. Ces entreprises œuvrent principalement dans les domaines de :

- L'exploitation forestière et la transformation des produits du bois;
- La première transformation des métaux (aluminium);
- L'hydroélectricité;
- La fabrication de produits métalliques;
- La construction et l'ingénierie.

Bien que l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean ait fait face à plusieurs bouleversements au cours des dernières années, le secteur de la 1^{re} transformation des produits du bois et de l'aluminium demeure un vecteur de développement important pour l'ensemble de la MRC.

Il est important de préciser que la MRC de Lac-Saint-Jean-Est constitue un pôle de développement

¹¹ Donnée au 30 septembre 2022

agricole et agroalimentaire très important. L'agriculture est au cœur de l'occupation dynamique et durable du territoire. On y note notamment la présence de plusieurs transformateurs agroalimentaires¹².

Emploi et pénurie de main-d'œuvre

Le taux de chômage étant bas¹³, la région se retrouve dans un contexte de rareté de main-d'œuvre. On estime d'ailleurs à 32 700 le nombre de postes à pourvoir d'ici 2025 au Saguenay–Lac-Saint-Jean, majoritairement dû aux départs à la retraite¹⁴. Les perspectives envisagées pour 2025 démontrent qu'il y aura une progression du nombre d'emplois à pourvoir alors que les données démographiques prévoient une baisse de la population active.

La majorité des postes à pourvoir se situent dans le secteur tertiaire (domaine de la santé, commerce de détail) mais aussi dans le secteur secondaire (pâtes et papiers, transformation du bois, industrie lourde, etc.)¹²

La pénurie de main-d'œuvre actuelle et l'attrait du marché de l'emploi ont un impact majeur sur le désir des jeunes et des adultes de poursuivre leur scolarisation ou leur parcours professionnel, ce qui amène un défi dans la rétention et le recrutement des élèves.

Scolarité des 25-64 ans

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est se distingue par un niveau de scolarisation plus faible que celui observé régionalement et pour l'ensemble du Québec.

Selon les données du dernier recensement, le taux de personnes dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est :

- n'ayant **aucun diplôme ou certificat** se situe à 14,4 %, comparativement à 12,3 % pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et à 11,8 % pour l'ensemble du Québec;
- ayant un **diplôme d'études secondaires ou de métiers** se situe à 46,0 %, comparativement à 44,8 % pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et à 35,9 % pour l'ensemble du Québec;
- ayant une **formation collégiale** se situe à 21,8 %, comparativement à 21,2 % pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et à 18,9 % pour l'ensemble du Québec;
- ayant une **formation universitaire** se situe à 17,8 % comparativement à 21,6 % pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et à 33,4 % pour l'ensemble du Québec.

¹² Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (2023). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages

¹³ Taux de chômage, mars 2023 - Saguenay–Lac-Saint-Jean : 2,4 %, ensemble du Québec : 4,1 %. Source : Institut de la statistique du Québec

¹⁴ Services Québec, Quelques données concernant le marché du travail dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, Novembre 2022

Une des raisons de cet état de situation réside dans le profil d'emploi de la MRC, très influencé par la présence de grandes industries liées à l'exploitation de ressources naturelles.¹⁵

INDICE DE MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur calcule annuellement un indice de milieu socio-économique (IMSE)¹⁶ pour chaque école du Québec. Les écoles sont répertoriées sur une échelle allant de 1 à 10. Le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Voici la répartition des écoles primaires et secondaires du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean :

Rangs déciles de l'IMSE¹⁷ :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre d'écoles	0	0	1	2	5	5	7	2	0	2

17 % des écoles du centre de services sont situées dans les rangs déciles considérés comme étant les plus défavorisés.

PARTENAIRES DE LA RÉUSSITE

Le centre de services scolaire collabore avec plusieurs partenaires pour encourager et soutenir la réussite de ses élèves, notamment avec :

- Les municipalités de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est;
- Le conseil régional de prévention de l'abandon scolaire;
- Le milieu de la santé et des services sociaux;
- Le milieu culturel;
- Le milieu communautaire;
- Les milieux éducatifs de la petite enfance et du postsecondaire;
- Le milieu sportif;
- Le milieu économique.

¹⁵ Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (2023). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages.

¹⁶ Les milieux **favorisés** incluent les écoles ayant un indice de défavorisation de rangs déciles de l'IMSE **1, 2 ou 3**
Les milieux **intermédiaires** incluent les écoles ayant un indice de défavorisation de rangs déciles de l'IMSE **4, 5, 6 ou 7**
Les milieux **défavorisés** incluent les écoles ayant un indice de défavorisation de rangs déciles de l'IMSE **8, 9 ou 10**

¹⁷ MEQ, Indices de défavorisation (2021-2022)

ZONES DE PERFORMANCES

L'agir tôt

Agir tôt, c'est intervenir dès l'apparition d'une difficulté. Principe fondamental en éducation. Par l'élaboration de notre cadre de référence *Agir tôt pour voir grand*, le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean pose les jalons pour une harmonisation et une cohérence tout au long des premières années du cheminement de l'élève ainsi qu'une harmonisation et une cohérence des différents écosystèmes dans lesquels les enfants évoluent et se développent. Le cadre identifie les approches pédagogiques à prioriser dans les différents domaines de développement, les pratiques transitionnelles à privilégier et les conditions à mettre en place pour la construction d'une alliance positive avec nos familles.

Les pratiques psychomotrices

Depuis plus de 20 ans, les enfants de notre territoire vivent des séances de psychomotricité. En plus d'être offerte dans l'ensemble de nos écoles primaires, cette activité se retrouve dans plusieurs CPE de la région et certains utilisent même les installations des écoles. Cette façon de faire favorise la transition de la petite enfance vers le préscolaire. Le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean a été un précurseur en la matière et est un membre fondateur du Consortium québécois de développement des pratiques psychomotrices, créé en 2014.

L'apprentissage par la nature

Développée au départ à l'enseignement secondaire, la pédagogie par la nature a vu le jour à l'intérieur de différents programmes particuliers dans nos écoles. Depuis maintenant 10 ans, le centre de services a mis en place le « CAMP : Nature et éducation » afin de démocratiser l'accès à des expériences d'apprentissage par la nature à l'ensemble de ses établissements. Ce CAMP, évalué en collaboration avec le CRÉPAS, a su démontrer son impact sur les déterminants de la persévérance scolaire. Pour le primaire, l'enseignement en contexte extérieur vient en complémentarité avec l'approche psychomotrice Aucouturier, dans l'objectif de favoriser le développement global, l'épanouissement et la réussite éducative de tous nos élèves.

Le programme d'anglais intensif

Dans un milieu francophone où seulement 17 % de la population est en mesure de soutenir une conversation en anglais, les occasions d'être en contact avec la langue seconde sont limitées. Pour permettre aux jeunes d'acquérir un niveau d'anglais satisfaisant, la majorité des écoles primaires du centre de services scolaire offrent un programme d'anglais intensif. Cette mesure permet aux élèves d'augmenter leurs chances de réussite au programme d'anglais de 5^e secondaire. D'ailleurs, les taux de réussite aux épreuves ministérielles d'interaction orale et d'écriture de 5^e secondaire se comparent avantageusement aux taux observés dans la région et dans l'ensemble du réseau public.

L'offre de services variée

Notre centre de services scolaire assure un encadrement de qualité à travers une offre de services diversifiée et adaptée aux besoins et aux intérêts de chacun des élèves. Les nombreux programmes, options, services pédagogiques et activités parascolaires favorisent la motivation et la persévérance scolaire dans un milieu éducatif dynamique et stimulant.

L'équité

La proportion des élèves HDAA intégrés dans les groupes réguliers au Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean est supérieure, tant au primaire qu'au secondaire, à celle de l'ensemble des élèves du réseau public québécois.

Ordre d'enseignement	Proportion d'élèves HDAA intégrés¹⁸	
	CSSLSJ	Réseau public
Primaire	92,3 %	83,6 %
Secondaire	84,1 %	72,9 %

Les élèves qui veulent accéder à certains programmes sont sélectionnés sur la base de leurs intérêts et non sur la base de leurs résultats académiques. Cette démocratisation de l'accès aux programmes accroît la motivation et la persévérance scolaire des élèves.

Le maintien d'une école primaire dans chaque municipalité est une priorité pour les différents acteurs et partenaires du milieu, permettant la vitalité et le dynamisme des petites communautés.

La répartition équitable des ressources, qui assurent une qualité des services rendus, est à la base des décisions pour favoriser la réussite.

La persévérance scolaire

Selon la dernière donnée officielle du MEQ, le taux de diplomation et qualification sur 7 ans se situe à 81 %, ce qui se situe légèrement au-dessus du taux régional (80,5 %). Des énergies et des efforts ont été déployés pour maintenir ce taux supérieur à celui du réseau public (79 %). Quant au taux de sortie sans diplôme ni qualification, selon la dernière donnée officielle du MEQ pour l'année 2019-2020, il se situe à 6,6 %¹⁹ et il est toujours inférieur à celui du réseau public (14,9 %).

¹⁸ Source : MEQ, Entrepôt de données ministérielles, système Charlemagne, 2021-2022

¹⁹ MEQ, Taux de sortie sans diplôme ni qualification au secondaire, Édition 2022

Les taux de diplomation et de qualification après 7 ans

Le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean se distingue par des taux de diplomation et de qualification après 7 ans plus élevés que le réseau public pour le groupe des élèves ordinaires. Un léger recul est toutefois constaté pour le groupe des élèves HDAA par rapport au réseau.

	Taux de diplomation et de qualification ²⁰	
	CSSLSJ	Réseau public
Élèves ordinaires	93,7 %	88,8 %
Élèves HDAA	61,2 %	62,2 %
Tous les élèves	85,0 %	81,6 %

CE QUI NOUS DISTINGUE

Des **projets éducatifs rassembleurs, engageants et partagés** auprès de la communauté, dans tous les établissements.

Une organisation ayant mis en place des **processus de gestion décentralisés** pour assurer la concertation et la mobilisation des différents acteurs en lien avec la prise de décision près de l'action.

La mise en place de **pratiques collaboratives** pour permettre la réussite des élèves jeunes et adultes.

La mise en place des **équipes de leadership** pour soutenir l'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant et le pilotage des apprentissages de nos élèves. Ce grand mouvement s'installe à tous les ordres d'enseignement dans notre centre de services.

Des **interventions pédagogiques basées sur la recherche** pour la mise en place de pratiques à haut rendement.

Une approche différenciée, inclusive et bienveillante en **réponse aux élèves ayant des besoins particuliers** afin de les amener à développer leur plus haut niveau d'autonomie et leur plein potentiel.

Une attention particulière pour **soutenir les élèves doués ou à haut potentiel** se traduisant par la mise en place d'actions et d'interventions répondant à leurs besoins.

Les **parents** sont des **partenaires de premier plan** au sein des établissements grâce à leur engagement à l'égard de la réussite des élèves.

Un **service aux entreprises**, Forgescom, **rayonnant dans son milieu** et reconnu dans l'ensemble du réseau provincial de par son expertise et ses innovations.

Une **organisation bien ancrée dans sa communauté** dont la population se concentre sur un seul territoire de la MRC, suscitant une mobilisation et un dynamisme autour de la réussite des élèves jeunes et adultes.

Une organisation où **la richesse du capital humain** se démarque par un fort sentiment d'appartenance, une synergie positive, une confiance entre les instances, l'émergence de l'intelligence collective et le faire ensemble.

²⁰ MEQ, SNI, DGVI, DIS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, édition 2023

Le **profil de sortie de l'élève** est un élément distinctif de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Il traduit une vision partagée de ce que nous voulons pour tous nos élèves, jeunes et adultes, une vision qui guide nos actions et inspire nos objectifs en matière d'apprentissage et de développement personnel. La communauté éducative a réaffirmé sa pertinence. Les différents intervenants scolaires y croient parce qu'il reflète notre conviction que chaque élève a le potentiel d'apprendre, de réussir et de contribuer de manière significative à la société.

Le déploiement du profil de sortie de l'élève sera soutenu par un comité d'élèves qui s'engagera à travailler avec nous pour assurer que chaque élève soit en mesure de développer les compétences nécessaires pour devenir ce que nous souhaitons pour l'avenir de notre communauté : des citoyens engagés, autonomes, critiques et créatifs, équilibrés et épanouis, prêts à relever les défis du monde d'aujourd'hui et de demain et ainsi contribuer à une société plus équitable, plus inclusive et plus durable.

ZONES DE VULNÉRABILITÉS

Le déterminisme de la réussite ou de l'échec

- Les résultats obtenus en lecture et en écriture sont prédictifs de ceux que l'élève aura ultérieurement;
- Les moyennes des élèves diminuent plus ils avancent dans leur cheminement;
- Les taux de réussite des cohortes diminuent plus on avance dans la scolarité des élèves.

La réussite des garçons

- Le taux de diplomation et de qualification en 5 ans;
- Le taux de réussite à certaines épreuves ministérielles particulièrement en français écriture 2^e et 5^e secondaire.

La réussite aux épreuves ministérielles

- Les taux de réussite plus faibles aux épreuves du primaire pour les compétences de français, lecture et de mathématiques, raisonner;
- Le taux de réussite à certaines épreuves ministérielles au secondaire particulièrement aux épreuves de mathématiques CST et SN de 4^e secondaire et celles de français écriture de 5^e secondaire;

La santé des élèves jeunes et adultes

- Les comportements à risque en matière de sexualité, de consommation d'alcool et de drogues et de dépendance aux écrans.

L'intégration du numérique

- L'utilisation des technologies de l'information et des communications comme accélérateur d'apprentissage;
- La formation du personnel en lien avec l'usage du numérique.

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié

- La demande anticipée dans plusieurs catégories d'emploi devrait se maintenir dans les prochaines années, particulièrement dans les catégories d'emplois liées au service direct à l'élève : personnel enseignant, soutien technique en éducation spécialisée, préposés aux élèves handicapés, éducatrices en service de garde, etc.
- De plus, de nombreux départs à la retraite sont prévus dans les 5 prochaines années :
 - Enseignants : 98;
 - Membres du personnel de soutien technique et manuel : 108;
 - Professionnels : 12;
 - Cadres et hors cadres : 10.

La vitalité de notre milieu

- Le développement de la culture entrepreneuriale;
- La migration des jeunes vers les grands centres²¹;
- Nombreux départs à la retraite dans les prochaines années et difficulté à combler les postes;
- Le recrutement et le maintien de la clientèle en formation professionnelle et en formation générale des adultes;
- La difficulté à identifier et à mobiliser la population adulte qui aurait besoin de formation en littératie et en numératie. Note : 54,8 % des Jeannois et Saguenéens a de la difficulté à lire et comprendre des textes plus longs et complexes.²²

Le développement durable

- La protection de l'environnement est une préoccupation de premier plan pour les jeunes.
- L'égalité des chances à tous de réussir.
- L'inclusivité de toutes les personnes indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leurs origines ethniques, de leur religion ou de leur statut économique.

²¹ Institut de la statistique du Québec, Soldes migratoires avec chacune des régions administratives selon le grand groupe d'âge, MRC du Québec (classées par régions administratives), 2001-2002 à 2021-2022

²² MRC de Lac-Saint-Jean-Est, Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

CADRES THÉORIQUES

Corrélat des écoles efficaces

La méta-analyse de Robert J. Marzano a révélé que les écoles efficaces peuvent atténuer presque complètement les effets négatifs des facteurs démographiques par la mise en place de certaines pratiques. Les corrélats des écoles efficaces varient d'un auteur à l'autre. Le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean fait consensus sur les 8 libellés suivants :

1. Assumer un leadership pédagogique fort et partagé;
2. Partager une mission claire et ciblée;
3. Assurer un milieu d'apprentissage sûr, bienveillant et ordonné;
4. Maintenir des attentes élevées de dépassement (croyance que tous les élèves peuvent apprendre et réussir);
5. Protéger les occasions d'apprentissage dans le temps;
6. Monitorer les progrès des élèves pour garantir la réussite de tous;
7. Développer des pratiques d'enseignement efficaces et harmonisées (collaboration centrée sur l'apprentissage);
8. Entretenir une alliance positive entre la famille et l'école.

Organisation apprenante

Les organismes scolaires font face à différents défis tels que l'évolution rapide des technologies (apprentissage et administratif), la permanence du changement (évolution de la société et des pratiques), la compétitivité pour la main-d'œuvre ainsi que l'arrivée d'une nouvelle culture de la main-d'œuvre (travailleurs du savoir). Les organisations qui ont développé une capacité d'apprendre se distinguent par leur propension à innover et à faire face efficacement aux turbulences de leur environnement.

Pierre Lainey, dans son livre « Devenir une organisation apprenante »²³, identifie certaines caractéristiques communes à ces organisations :

1. Les apprentissages collectifs sont à différents niveaux de l'organisation, il ne s'agit pas de la somme des apprentissages individuels;
2. La capacité d'adapter sa culture, ses structures et ses processus;
3. Le développement de la capacité des individus à apprendre;
4. La large participation des employés et même des élèves, parents et partenaires dans la prise de décisions, le dialogue et le partage d'information;
5. La mise de l'avant d'une approche systémique pour comprendre les situations et encourager la construction d'une mémoire organisationnelle.

²³ LAINEY, Pierre et PELLETIER, Karine (2016). *Devenir une organisation apprenante*. Québec : JFD Éditions.

Objectifs ministériels liés à la réussite

	Portrait 2022	Cibles 2027
Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	85,0 % Réseau: 81,6 %	86,7 %
Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire chez les garçons	80,4 % Réseau: 77,1 %	82,3 %
Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire chez les EHDAA	61,2 % Réseau: 62,2 %	63,4 %
Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	78,2 % Réseau: 81,6 %	85,6 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire	70,8 % Réseau: 70,0 %	80,0 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence résoudre), 6 ^e année du primaire	58,4 % Réseau: 66,0 %	75,0 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire	48,4 % Réseau: 57 %	75,0 %
Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier	53,3 % Réseau: 44,6 %	75,0 %
Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation	0 % Réseau : 0 %	100 %

Objectif lié au Profil de sortie de l'élève

S'assurer que 100 % des élèves, jeunes et adultes, développent, de façon consciente, le profil de sortie de l'élève leur permettant d'être en mesure de relever les défis du monde d'aujourd'hui et de demain.

Tous, nous avons la **responsabilité** de porter ce profil en permettant à chaque élève, jeune et adulte, de l'actualiser dans des expériences riches et stimulantes qui donnent du sens à l'apprentissage.

Nous nous engageons à fournir à chaque élève les moyens d'atteindre ce profil, en créant un environnement d'apprentissage qui encourage l'engagement et la prise de risques.

Un être critique et créatif	Un être autonome, équilibré et épanoui	Un être engagé et ouvert sur le monde
<ul style="list-style-type: none"> ○ Capable de discernement et de pensée critique. ○ Capable d'innovation, d'ingéniosité et de créativité. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Capable d'adopter de saines habitudes de vie pour contribuer à son bien-être psychologique et physique. ○ Ayant une intelligence émotionnelle pour comprendre et gérer ses émotions. ○ Ayant une conscience de soi et une confiance en ses capacités pour s'adapter et s'entreprendre. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ayant un comportement écoresponsable; ○ Ayant une maîtrise des compétences liées à la collaboration et à la communication; ○ Capable de participation citoyenne et d'engagement social.

Objectifs organisationnels liés à l'enjeu 1 : Des expériences d'apprentissages significantes et stimulantes

Nous nous engageons à utiliser des pratiques à haut rendement et à piloter l'apprentissage pour contribuer à l'engagement, la persévérance et la réussite de tous nos élèves, jeunes et adultes

1.1 Diminuer la proportion d'élèves dans la zone de vulnérabilité de moins de 70 %		
Cible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diminuer de 15 points de pourcentage (passer de 29,27 % à 14,27 %) le taux d'élèves se situant dans la zone de vulnérabilité dans l'une des deux matières (français ou mathématiques) au primaire. 	Indicateur
		<ul style="list-style-type: none"> - Proportion d'élèves dans la zone de vulnérabilité par niveau, par matière et par catégorie à partir des résultats aux étapes 1-2 et 3 en français et mathématique.
1.2 Soutenir l'intensification de l'utilisation de pratiques à haut rendement en matière d'apprentissages et d'évaluation		
Cible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmenter à 95 % le pourcentage des enseignants étant très en accord et tout à fait en accord sur les 9 pratiques à haut rendement²⁴. 	Indicateurs
		<ul style="list-style-type: none"> - Sondage aux enseignants - aux élèves - aux gestionnaires; - Recension des moyens prévus au PMO des écoles; - Corrélation entre les moyens prévus au PMO et les actions du CERÉ; - Taux de diplomation et de qualification en 5 ans chez les garçons; - Écart de réussite entre les résultats-école et ceux aux épreuves ministérielles au secondaire.
1.3 Soutenir les pratiques collaboratives au service de l'apprentissage dans toutes les écoles et les centres		
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> ○ 100 % des écoles et des centres ont des équipes de leadership. ○ 100 % des équipes s'autoévaluent au niveau 3 dans les 3 sphères : collaboration, insertion et pilotage. 	Indicateurs
		<ul style="list-style-type: none"> - Tableau de bord des équipes de leadership; - Grille d'implantation des équipes collaboratives – CAR.
1.4 Accroître la persévérance scolaire par des interventions ciblées et l'implantation de mécanismes de transition et d'orientation		
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire de 20 points de pourcentage (passer de 32,4 % à 13,4 %) le pourcentage d'élèves à risque de décrochage élevé et très élevé au premier bulletin de la 1^{re} secondaire. ○ Réduire de 20 points de pourcentage (passer de 29 % à 9 %) le pourcentage d'élèves à risque de décrochage élevé et très élevé à l'entrée de la 3^e secondaire. ○ Augmenter de 21,7 % (passer de 53,3 % à 75 %) le nombre d'élèves participant à un projet pédagogique particulier. 	Indicateurs
		<ul style="list-style-type: none"> - Écart de résultats entre la 6^e année et la 1^{re} secondaire en français, mathématique aux étapes 1, 2 et 3 de la première secondaire; - Proportion d'élèves dans la zone de vulnérabilité de moins de 70 % à la fin de la 2^e secondaire en français et mathématiques; - Plan d'action annuel en persévérance scolaire.

²⁴Croire que tous peuvent réussir - Attentes élevées - Expériences enrichissantes et mobilisantes en salle de classe – Utilisation de nouvelles pratiques - Utilisation du numérique comme accélérateur d'apprentissage - Consolidation et enrichissement - Rétroaction à l'élève - Élèves qui se régulent - Utilisation de données.

Objectifs organisationnels liés à l'enjeu 2 : Des environnements sains et bienveillants

Nous nous engageons à cultiver un climat scolaire positif et inclusif pour contribuer au bien-être et au développement des élèves et de notre personnel

2.1 Structurer une organisation de services en prévention des comportements à risque		
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> o 100 % des écoles primaires mettent en œuvre des initiatives pour s'assurer que tous les jeunes soient physiquement actifs 60 minutes par jour. o Augmenter de 10 % la proportion du nombre d'élèves qui participent, au moins à une activité parascolaire au secondaire. o Réduire de 50 % nos comportements à risque (sexualité, alcool, drogue et écran). 	Indicateurs
		<ul style="list-style-type: none"> - Portrait Compass : Automne 23-25-27; La proportion de jeunes ayant déclaré être des usagers de cigarette électronique au quotidien (passer de 27 % à 15 %); La proportion de jeunes ayant déclaré avoir bu de façon excessive une fois par mois dans les 12 derniers mois (passer de 45 % à 20 %); La proportion de jeunes ayant déclaré avoir fait usage de cannabis quotidiennement (passer de 10 % à 5 %); La proportion de jeunes ayant déclaré avoir – sexualité – (passer de % à %) - Nombre d'heures dédiées à la prévention.
2.2 Mettre en place des actions pour contribuer au développement du citoyen numérique par l'agir éthique et la conscience de l'impact du numérique sur le bien-être physique et psychologique		
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> o Atteindre le niveau avancé pour la compétence « Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique » chez le personnel et les élèves. o Augmenter à 10 % la proportion d'élèves qui rencontrent les recommandations canadiennes de 2 heures d'écran à des fins récréatives par jour. 	Indicateurs
		<ul style="list-style-type: none"> - Niveau avancé (3) pour la compétence « Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique » du Cadre de compétences numériques du MEQ; - Temps d'écran du Portrait Compass : Automne 2023, 2025 et 2027.
2.3 Accroître les pratiques et les stratégies qui assurent l'attractivité des talents, qui misent sur la fidélisation du personnel et qui encouragent le développement professionnel		
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> o Atteindre un taux de 90 % de satisfaction élevé ou très élevé de l'expérience employé. o 100 % des nouveaux employés participeront à un programme d'accueil, d'intégration et d'insertion professionnelle. 	Indicateurs
		<ul style="list-style-type: none"> - Résultats au questionnaire de l'expérience employé; - Programme d'accueil et d'intégration générique, adaptable à tout type de personnel et de milieu; - Programme d'insertion professionnelle pour chaque catégorie d'emploi; - Plan de développement de carrière (développer les talents, relève); - Pourcentage d'employés toujours à l'emploi 12 mois suivant leur embauche.

Objectifs organisationnels liés à l'enjeu 3 : Une organisation apprenante partenaire de sa communauté

Nous nous engageons à être un leader dans le développement de notre communauté en favorisant l'engagement des parents, des partenaires et des membres de la communauté et à être une organisation apprenante en favorisant l'émergence de l'intelligence organisationnelle

3.1 Soutenir la création d'une alliance positive avec les parents par la valorisation de leur rôle et par la communication et la collaboration efficaces		
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> o Atteindre un taux de 95 % de parents très satisfaits ou satisfaits de l'alliance positive école-famille. o Atteindre un taux de 95 % du personnel scolaire très satisfait ou satisfait de l'alliance positive école-famille. 	Indicateurs
		<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des parents quant à la première transition; - Nombre de portfolios déposés à l'entrée à la maternelle; - Nombre de parents présents à l'assemblée générale et à la remise du premier bulletin.
3.2 Concrétiser notre engagement formel par des actions visibles et transférables en développement durable notamment en matière d'environnement et de réduction des inégalités²⁵		
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> o 100 % des établissements et des centres mettent en place minimalement une initiative sur une base annuelle permettant de développer de manière consciente un comportement écoresponsable pour l'ensemble de leurs élèves. o 100 % des milieux évaluent leur structure en matière d'inclusion à l'égard des élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et d'adaptation, diversité de genre, des réalités culturelles et socioéconomiques à un niveau très satisfaisant ou satisfaisant. o 100 % des documents sont conformes à la terminologie inclusive (Équité – Diversité - Inclusion). 	Indicateurs
		<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réalisation du plan d'action annuel en développement durable; - Nombre de publications faites pour promouvoir les actions en matière de DD; - État d'avancement annuel du plan d'action sur 4 ans pour la mise à jour de tous les documents de l'organisation selon la terminologie EDI; - Résultats au questionnaire de reddition de comptes annuelle.
3.3 Développer de l'agilité organisationnelle par l'apprentissage collectif pour répondre à des situations complexes		
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> o 100 % des gestionnaires participent à des chantiers de résolution de problèmes complexes. o 100 % des équipes s'autoévaluent à un niveau satisfaisant ou très satisfaisant. 	Indicateurs
		<ul style="list-style-type: none"> - Résultats au questionnaire de reddition de comptes annuelle; - Autoévaluation.
3.4 Contribuer à la vitalité socioéconomique de notre territoire et de notre région		
Cible	<ul style="list-style-type: none"> o Augmenter annuellement le nombre de projets de partenariat dans une approche concertée avec les entreprises. 	Indicateur
		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets en entreprise dans une approche concertée.

²⁵ Assurer l'égalité des chances à tous de réussir, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

DÉCLARATION DES OBJECTIFS

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

QUANT AU NIVEAU DES SERVICES OFFERTS ET QUANT À LEUR QUALITÉ

DÉCLARATION DES SERVICES OFFERTS

NOS SERVICES ÉDUCATIFS

Le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean offre des services éducatifs qui s'adressent aux jeunes, aux adultes, aux entreprises et aux organismes. Ces services sont dispensés dans 20 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation générale des adultes et 1 centre de services aux entreprises.

Éducation préscolaire

Le programme d'animation **Passe-Partout** est offert aux enfants de 4 ans et à leurs parents, dans la plupart des écoles et selon différentes modalités. Il permet de familiariser l'enfant avec le milieu scolaire et d'accompagner ses parents afin de favoriser leur participation active dans sa réussite.

Le préscolaire 4 ans à temps plein est offert dans la plupart des écoles primaires de notre territoire, selon les secteurs ciblés par le programme du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Les objectifs sont :

- Favoriser le développement global de l'enfant;
- Offrir des chances égales à tous les enfants;
- S'assurer que chaque enfant se développe dans tous les domaines.

Le préscolaire 4 ans, en groupe multiâges avec le préscolaire 5 ans, est offert, selon différentes modalités, dans quelques écoles.

Le préscolaire 5 ans est offert à temps plein dans toutes les écoles primaires du territoire du centre de services scolaire, si le nombre d'élèves est suffisant pour dispenser les services.

En 2021, le ministère de l'Éducation a introduit un programme cycle pour le préscolaire. Ce programme s'adresse aux enfants qui fréquentent la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans. Il vise à favoriser le développement global de tous les enfants et à mettre en œuvre des interventions préventives pour répondre à leurs besoins. Il offre à tous des chances égales de se développer dans différents domaines pour réussir et apprendre tout au long de la vie.

Enseignement primaire

L'enseignement primaire est offert à tous les élèves du centre de services scolaire conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Différents ajouts viennent enrichir l'enseignement primaire général :

- Un programme d'anglais intensif pour la majorité des élèves;
- Des projets pédagogiques particuliers développés par les écoles en lien avec leur projet éducatif;
- Des services adaptés pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, selon leurs besoins et leurs capacités;
- Des services de garde offrant des programmes d'activités complémentaires en lien avec les projets éducatifs (dans toutes les écoles);
- Des salles de psychomotricité dans la majorité des écoles.

Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est offert à tous les élèves du centre de services scolaire conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation.

À l'enseignement secondaire général s'ajoutent :

- Des programmes, des options et des projets pédagogiques particuliers développés par les écoles en lien avec leur projet éducatif et offerts aux élèves pour répondre à leurs besoins ou à leurs intérêts.

Les écoles du secondaire

ÉCOLE SECONDAIRE CAMILLE-LAVOIE

- Programme d'éducation intermédiaire (PEI);
- Projets-école : arts, langues, théâtre, musique guitare, musique harmonie, musique groupe vocal, multimédia, soccer, système D.

ÉCOLE SECONDAIRE CURÉ-HÉBERT

- Programme plein air : ski-planche;
- Programme équitation;
- Programme hockey;
- Projets-école : langues et culture, entrepreneuriat-ébénisterie, entrepreneuriat-volet culinaire,
- cheerleading, hockey.

ÉCOLE JEAN-GAUTHIER

- Programme ressources fauniques;
- Programme entrepreneuriat;
- Projets-école : entrepreneuriat-ébénisterie.

PAVILLON WILBROD-DUFOUR

- Programmes sport-études : baseball, hockey (peewee AAA et bantam AAA), judo, soccer, natation (Juvaqua), cardio et boxe olympique, vélo;
- Programme art-études : danse (Prisme culturel) classique et hip-hop;
- Programmes : football, hockey benjamin-RSEQ, hockey cadet et juvénile, hockey bantam;
- Projets-école: IPAC, plein air, dérogation 15-16 ans, anglais, cheerleading.

Les services partagés au secondaire

Des parcours de formation axée sur l'emploi :

- Programme de formation préparatoire au travail (FPT);
- Programme de formation menant à un métier semi-spécialisé (FMS);
- Projet Centre de formation en Entreprise et Récupération (FPT-CFER).

Des programmes pour les élèves ayant une déficience intellectuelle allant de moyenne à sévère :

- Programme CAPS (autonomie, sens des responsabilités, sentiment d'appartenance et réalisation de soi – 12 à 15 ans);
- Programme DÉFIS (intégration sociale, vie communautaire et préparation au marché du travail – 16 à 21 ans);
- Programme Déficience intellectuelle profonde (DIP).

Des services adaptés pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, selon leurs besoins et capacités, et ce, jusqu'à 21 ans :

- Service Classe Sac ados;
- Classes – TSA – Langage.

Services éducatifs complémentaires au préscolaire, au primaire et au secondaire

Des services éducatifs complémentaires, regroupés en quatre programmes, sont offerts à tous les élèves pour répondre à différents besoins :

- **Le programme de services de soutien**, visant à assurer à l'élève des conditions propices à l'apprentissage.
- **Le programme de services d'aide** visant à accompagner l'élève dans son cheminement scolaire, dans sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre.
- **Le programme de services de promotion et de prévention**, visant à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influenceront de manière positive sa santé et son bien-être.
- **Le programme de services de vie scolaire**, visant le développement de l'autonomie de l'élève, de son sens des responsabilités, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école et à la communauté.

Les services rattachés à ces programmes sont :

- Animation sur les plans sportif, culturel et social;
- Animation spirituelle et engagement communautaire;
- Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- Information et orientation scolaire et professionnelle;
- Psychologie;
- Psychoéducation;
- Éducation spécialisée;
- Orthopédagogie;
- Orthophonie;
- Santé et services sociaux;
- Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- Éducation aux droits et aux responsabilités.

Formation professionnelle

La formation professionnelle offre les services suivants dans ses trois pavillons :

- Services de formation conduisant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) dans les programmes suivants :
 - Infographie;
 - Ébénisterie;
 - Santé, assistance et soins infirmiers;
 - Assistance à la personne en établissement et à domicile;
 - Esthétique.
- Programmes offerts en alternance travail/études :
 - Assistance technique en pharmacie;
 - Soutien informatique;
 - Dessin de bâtiment;
 - Coiffure;

- Horticulture et jardinerie;
 - Production animale;
 - Usinage.
- Programmes offerts en formation individualisée :
 - Comptabilité;
 - Secrétariat;
 - Soudage-assemblage;
 - Lancement d'une entreprise (offert par FORGESCOM).
 - Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA).
 - Services pour la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).
 - Services complémentaires.

Formation générale des adultes

La formation générale des adultes offre aux élèves de 16 ans et plus les services suivants dans ses trois pavillons, dans des organisations et dans plusieurs municipalités sur le territoire du centre de services scolaire :

- Services de formation générale : présecondaire, 1re à la 5e secondaire, préparation à la formation professionnelle, préparation aux études postsecondaires;
- Services d'alphabétisation;
- Services de francisation;
- Services d'intégration sociale et d'intégration socioprofessionnelle;
- Services de formation à un métier semi-spécialisé (FMS);
- Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA);
- Services pour la reconnaissance des acquis scolaires (RAC);
- Tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS);
- Tests de développement général (TDG);
- Programme d'aide et d'éveil à la lecture et à l'écriture s'adressant aux familles avec des enfants âgés entre 0 et 4 ans (PAELÉ);
- Éducation populaire et formation continue;
- Formation à distance;
- Services complémentaires.

Services aux entreprises

Forgescom offre des services de formation et de consultation axés sur le développement des compétences des travailleurs et du développement organisationnel. Les interventions se déroulent principalement auprès de la clientèle du territoire desservi par le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean, soit la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Toutefois, par certaines expertises spécifiques, les services sont aussi rendus sur l'ensemble de la région et

aussi un peu partout au Québec.

De plus, en tant que membre de Formation Québec en réseau, Forgescom bénéficie de l'expertise conjuguée de tous les professionnels du réseau des centres de services scolaires, en plus d'être branché sur des praticiens d'expérience issus des milieux industriels, commerciaux et institutionnels.

NOTRE ENGAGEMENT POUR DES SERVICES DE QUALITÉ

La qualité des services constitue une priorité qui anime le personnel du centre de services scolaire. Nous sommes fiers de nous engager à offrir des services qui répondent aux attentes et aux besoins des élèves et des parents ainsi qu'à la communauté et aux entreprises.

OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ ET ASSURER LEUR ACCESSIBILITÉ

Nous nous engageons à :

- Offrir aux élèves, jeunes et adultes, un milieu de vie dynamique, stimulant et de qualité avec un encadrement personnalisé dans un environnement sain et sécuritaire;
- Assurer une offre de services diversifiée, équitable et adaptée aux besoins et aux capacités de nos élèves, et ce, dans un contexte de baisse démographique et en tenant compte de l'étendue de notre territoire et des ressources disponibles;
- Agir en tant que partenaire engagé et collaborateur efficace dans notre collectivité.

SOUTENIR UN NIVEAU DE COMPÉTENCE ÉLEVÉ ET L'ENGAGEMENT DE NOTRE PERSONNEL

Nous nous engageons à :

- Assurer le développement professionnel du personnel de notre organisation;
- Reconnaître sa contribution à la réussite des élèves;
- Offrir un environnement de travail de qualité;
- Encourager le dépassement de soi par la mobilisation, l'effort et la persévérance.

ASSURER DES SERVICES PROMPTS, ÉQUITABLES ET COURTOIS

Nous nous engageons à :

- Assurer l'accessibilité et la disponibilité de notre personnel pour répondre aux besoins avec attention et considération;
- Accueillir nos élèves et notre clientèle avec bienveillance, respect et courtoisie;
- Traiter toute demande dans un délai raisonnable avec impartialité et transparence, en respectant la confidentialité de la démarche.

GÉRER DE FAÇON RESPONSABLE

Nous nous engageons à :

- Tirer le meilleur parti de nos ressources humaines, financières et matérielles;
- Gérer ces ressources avec équité, efficacité et transparence.

TRAITEMENT DES PLAINTES

Un élève, un enfant qui reçoit un enseignement à la maison ou les parents de l'un de ceux-ci qui ont une insatisfaction en lien avec les services que leur rend le Centre de services scolaire peuvent faire une plainte selon le processus prévu par la Loi sur le protecteur national de l'élève.

Une personne qui a une insatisfaction sur un sujet autre que les services rendus aux élèves est invitée à s'adresser d'abord à la personne impliquée, puis à la direction de l'établissement ou du service concerné. Si la situation ne se règle pas de façon satisfaisante, la personne est invitée à s'adresser au responsable du traitement des plaintes :

Responsable du traitement des plaintes
Secrétariat général
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean
350, boul. Champlain Sud
Alma (Québec) G8B 3N8
Tél. : 418 669-6000, poste 5200
secgen@cslsj.qc.ca

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES

Le Centre de services scolaire est soucieux d'améliorer ses services de façon continue. Une personne peut formuler un commentaire en communiquant avec nous aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

REDDITION DE COMPTES

Le centre de services scolaire doit rédiger un rapport annuel afin de rendre compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte (LIP, article 220). Ce rapport comprend les éléments prescrits par la LIP et est rédigé conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 de la LIP.

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 27 juin 2023 à 19 h, au 350, boulevard Champlain Sud, Alma, à laquelle il y avait quorum.

Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 : approbation

Considérant que l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'administration approuve, sur proposition du comité d'engagement pour la réussite des élèves, un Plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère;

Considérant que le Plan d'engagement vers la réussite actuel du Centre de services scolaire a été adopté pour couvrir la période 2018-2022 et qu'il a été prolongé en attente des orientations du ministère de l'Éducation du Québec pour l'élaboration d'un nouveau plan, lesquelles sont maintenant connues;

Considérant que le Plan d'engagement vers la réussite doit comporter :

- 1° le contexte dans lequel le Centre de services scolaire évolue, notamment les besoins de ses établissements, les principaux enjeux auxquels il est confronté ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il dessert;
- 2° les orientations et les objectifs retenus;
- 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le plan;
- 4° les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés;
- 5° une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité;
- 6° tout autre élément déterminé par le ministre.

Considérant que les travaux du comité d'engagement pour la réussite des élèves pour l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite, dirigés par le directeur général, ont débutés en 2022, ont requis sept rencontres de travail et ont compris les démarches suivantes :

- Une consultation des conseils d'établissement du 29 mai au 9 juin, par sondage (38 réponses reçues);
- Une grande consultation du personnel, des parents, des élèves et de la communauté qui s'est déroulée en novembre 2022;
- Des focus groupes avec nos professionnels et avec des élèves;

- Des ateliers de travail avec les gestionnaires et des professionnels;
- Une consultation du comité de parents le 14 juin 2023;
- Une consultation du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le 7 juin 2023;
- Des consultations du comité consultatif de gestion les 7 septembre, 5 octobre et 7 décembre 2022 ainsi que les 11 janvier, 8 mars et 10 mai 2023;
- Une consultation des quatre syndicats le 14 juin 2023.

Considérant que le projet du Plan d'engagement vers la réussite a été présenté par le directeur général au conseil d'administration en séance de travail les 21 février, 25 avril et 12 juin 2023;

Considérant le plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 proposé par le comité d'engagement pour la réussite des élèves pour approbation;

CA230627-10

Sur proposition de madame Joanne Landry, tous les membres sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- d'approuver le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 proposé par le comité d'engagement pour la réussite des élèves;
- de transmettre ce Plan d'engagement vers la réussite au ministère de l'Éducation;
- de transmettre un extrait de la présente résolution au comité d'engagement pour la réussite des élèves.

Alma, ce 28 juin 2023



Me Christine Flaherty
Directrice générale adjointe et secrétaire générale